

## ■ Services de garde

### Médecins (nuits et week-end)

Pour tout renseignement, veuillez contacter l'Amicale des Médecins de Montrouge au 01 46 57 07 90 ou composer le 15.

### Pharmaciens

#### Avril

Dimanche 4 : GHELLIS  
(176, avenue Marx Dormoy)

Dimanche 11 : TUFFIER  
(151, avenue de la République)

Lundi 12 : GHELLIS  
(176, avenue Marx Dormoy)

Dimanche 18 : NGUYEN  
(131, avenue Jean Jaurès)

Dimanche 25 : DUONG  
(117, avenue Aristide Briand)

#### Mai

Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 :  
VIGNIER

(62, avenue de la République)

Samedi 8 : SENANT  
(128, avenue de la République)

Dimanche 9 :  
MOURIER-FECELLE  
(52, avenue Henri Ginoux)

Dimanche 16 :  
ABECASSIS-MOURER

(72, rue Henri Ginoux)

Jeudi 20 : JACQUEMART  
(34, avenue de la République)

Dimanche 23 : PREVOST  
(104, avenue Henri Ginoux)

Dimanche 30 et lundi 31 :  
CHANTRY

(31, rue Carvès)

## ■ Enquêtes

L'INSEE réalise actuellement plusieurs études. Elles portent sur l'Emploi et l'organisation du temps de travail (toute l'année), les CDD-CDI-Interim (jusqu'au mois de septembre), mais aussi sur les loyers et charges (en avril), les conditions de vie, la santé et le vieillissement (en mai).

Certaines familles montrougiennes recevront donc la visite d'un collaborateur de l'INSEE ; celui-ci sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Plus de renseignements au 01 30 96 90 00.

## ■ Adresses et numéros utiles

### La Mairie à votre service

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 12h. Tél. : 01 46 12 76 76.

### Numéros d'urgence

- *Police Secours* : 17.
- *Pompiers* : 53, rue de la Vanne – Tél. : 01 58 07 05 28 – Appel secours : 18 ou 01 46 56 18 18.
- *SAMU et Médecins de garde* : composez le 15.
- *Urgences dentaires* : 01 47 78 78 34 (dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 17h).
- *Secouristes Croix-Rouge* : 01 46 57 95 30.
- *Commissariat de Police* : 32, avenue de la République Tél. : 01 46 56 34 00.
- *Gendarmerie* : 5, rue Gabriel Péri – 92320 Châtillon – Tél. : 01 46 57 22 22.
- *Police Municipale* : 69, avenue de la République – Tél. : 01 46 56 92 92.
- *Carte bancaire – Vol/Perte* : 0892 705 705.
- *Chèques – Vol / Perte* : 01 42 41 22 22.
- *EDF-GDF* : Electricité : 0810 333 292 – Gaz : 0810 433 292.

### Adresses utiles

- *Préfecture* : 177, avenue Joliot Curie - 92000 Nanterre – Tél. : 0821 80 30 92 (0,12 € TTC/min).
  - *Sous-Préfecture* : 99, avenue du Général de Gaulle - 92160 Antony – Tél. : 01 56 45 38 00.
  - *Impôts* : 18, rue Victor Hugo - 92120 Montrouge – Tél. : 01 55 58 24 00.
  - *Sécurité Sociale* : 16, rue Victor Hugo - 92120 Montrouge – Tél. : 01 55 58 13 60.
  - *Allocations familiales* : 7, rue Gervais - 92245 Issy-les-Moulineaux – Tél. : 01 46 48 54 22.
  - *OPHLM* : 18, avenue Emile Boutroux - 92120 Montrouge – Tél. : 01 55 58 17 00.
- Accueil du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.
- *Centre Médico-Social* : 5, rue Amaury Duval – 92120 Montrouge – Tél. : 01 46 12 74 09.
  - *Piscine Municipale* : 91, avenue Henri Ginoux – 92120 Montrouge – Tél. : 01 46 12 76 89.
  - *Centre d'Information et d'Orientation* : centre administratif (place Emile Cresp) Tél. : 01 46 57 24 75.
  - *ANPE* : 5, rue Théophile Gautier – 92120 Montrouge – Tél. : 01 46 56 02 02.
  - *Mission Locale* : 131, rue Maurice Arnoux – 92120 Montrouge - Tél. : 01 42 53 50 42.
- Accueil des 16/25 ans du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

### Nouveaux psychologues

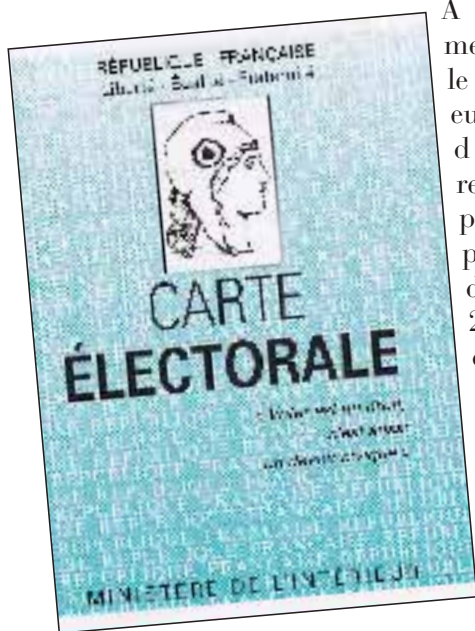
Pascale Zrihen  
99bis, avenue Verdier  
Tél. : 0 800 800 238  
(numéro vert).

Laurence Cléry Imbert  
137, avenue Henri  
Ginoux  
Tél. : 01 46 57 19 12.

**Propreté de Montrouge : tous concernés !**  
Devant un dépôt sauvage, une corbeille à papier qui déborde, des détritres répandus sur les trottoirs... Réagissez et appelez "Montrouge Propreté" au **01 46 12 74 89**.

## ■ Elections 2004

### Cantoniales et régionales



A l'heure où nous mettons sous presse, le vote n'a pas encore eu lieu ; nous vous donnons donc rendez-vous dans le prochain numéro pour les résultats des élections des 21 et 28 mars derniers.

### Européennes : rappel

Ne rangez pas votre carte d'électeur ! Vous serez à nouveau invité à voter le

dimanche 13 juin pour désigner vos représentants au Parlement Européen. En cas d'indisponibilité justifiée (justificatif de l'employeur, réservation d'une location de vacances, etc.), vous pouvez demander une procuration auprès du tribunal d'instance, de la gendarmerie ou du commissariat.

### Adresses utiles

- Service des élections de Montrouge : Centre administratif (place Emile Cresp) – Tél. : 01 46 12 73 33.
- Commissariat de Police de Montrouge : 32, avenue de la République – Tél. : 01 46 56 34 00.
- Gendarmerie : 5, rue Gabriel Péri à Châtillon – Tél. : 01 46 57 22 22.
- Tribunal d'instance : Place Auguste Mounié à Antony – Tél. : 01 55 59 01 00.

## ■ Les prêts-à-poster personnalisés par Moebius

40 000 enveloppes pré-timbrées et personnalisées par Moebius ont été réalisées par la Ville en partenariat avec la Poste (lire aussi page 28).

Jean Giraud, alias Moebius, célèbre dessinateur de BD et Montrougien, a conçu un dessin spécialement pour l'occasion. Ces enveloppes sont vendues au tarif normal, à l'instar des « Prêts A Poster » traditionnels, dans les trois bureaux de poste de Montrouge (16 avenue Verdier, place Jules Ferry et 48 avenue de la Marne).

## ■ Impôts

### Optez pour le prélèvement !

Le Trésor Public rappelle qu'il est possible de payer les différents impôts (impôt sur le revenu, taxe foncière et taxe d'habitation) par prélèvement automatique. A Montrouge, 61,8% des contribuables ont déjà opté pour cette façon de faire.

Le prélèvement automatique vous libère de toutes les formalités et ainsi vous ne risquez plus d'oublier de payer et de subir une majoration de 10%. Vous avez la possibilité de modifier le montant des prélèvements si votre situation le nécessite. En cas de difficultés, vous pouvez demander à les interrompre. Enfin, vous gardez la maîtrise des règlements, avec un engagement de remboursement par le Trésor public sous huit jours ouvrés en cas d'éventuelles erreurs.

### Deux formules s'offrent à vous

Les prélèvements "à l'échéance" sont effectués en trois fois pour l'impôt sur le revenu (en février et en mai pour les deux acomptes provisionnels et à l'automne pour le solde) et en une seule fois (à l'automne) pour la taxe d'habitation et la taxe foncière. Depuis octobre 2003, les contribuables prélevés bénéficient d'un délai supplémentaire de 5 jours par rapport aux autres. Les prélèvements "par mensualités" sont effectués quant à eux le 15 de chaque mois, en 10 fois (de janvier à octobre), avec un étalement possible en novembre et décembre en cas d'augmentation de l'impôt.

Pour bénéficier de l'une des ces deux formules, adressez le bulletin d'inscription joint à l'avis d'imposition ou d'acompte provisionnel à **La trésorerie** : Hôtel des Finances – 18, rue Victor Hugo – 92120 Montrouge.

Renseignements au 01 58 07 90 20 ou par mail ([t092109@cp.finances.gouv.fr](mailto:t092109@cp.finances.gouv.fr)).



## ■ Aide aux victimes

### Service gratuit et confidentiel

Si vous avez été victime d'une agression, de violences conjugales, d'un accident de la circulation, d'un vol, d'un cambriolage, d'une escroquerie ou de toute autre infraction, commencez par porter plainte au commissariat.

Ensuite, n'hésitez pas à prendre contact avec l'Association d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales des Hauts-de-Seine (ADAVIP - 92).

#### Cette association vous apporte :

- Une écoute
- Des informations sur vos droits (procédure, aide, etc.)
- Un soutien dans vos démarches
- Un suivi psychologique.

*Permanences de l'ADAVIP-92 : le lundi de 14h à 17h au Centre administratif (place Emile Cresp) – Tél. : 01 46 12 74 27.*

#### Autres services utiles

Conseil juridique gratuit au centre administratif (le mercredi sur rendez-vous) – Tél. : 01 46 12 73 35.

Centre d'Action Sociale de Montrouge  
Tél. : 01 46 12 74 10.

Circonscription Sociale de Montrouge  
Tél. : 01 42 53 00 61.

Femmes Victimes de Violences (FVV 92)  
Tél. : 01 47 91 48 44.

## ■ Formation aux premiers secours

### Protection Civile de Montrouge

Cette association (A.P.C.M.T) assure les postes de secours lors des manifestations culturelles ou sportives et peut former le public aux premiers secours.

#### Les prochaines sessions de formation auront lieu :

- samedi 3 et dimanche 4 avril,
- samedi 15 et dimanche 16 mai,
- samedi 26 et dimanche 27 juin.

Ces formations sont accessibles dès 10 ans et il est possible d'ouvrir des sessions supplémentaires sur demande (dès 5 participants).

*Inscriptions et informations auprès de l'Association de la Protection Civile de Montrouge - 12, rue Jules Guesde – Tél. : 06 62 84 62 58.*



## ■ Seniors, soyez vigilants !

La Direction Départementale de la Sécurité Publique des Hauts-de-Seine vous rappelle quelques règles simples pour ne pas être victime d'un vol dit « à la fausse qualité ».

Sous un prétexte quelconque, un individu (parfois plusieurs) se présente comme employé de la Compagnie des Eaux, de l'EDF ou GDF, de la Poste, de France Télécom, policier ou gendarme, voire dernièrement comme collaborateur du Procureur de la République.

Une fois chez vous, il détourne votre attention et en profite pour fouiller votre appartement et voler des objets de valeur ou de l'argent.

#### Pour éviter cela, observez ces quelques règles simples :

- Installez sur votre porte palière un judas ou un entrebâilleur.
- Demandez à voir une carte professionnelle, même si la personne est en uniforme. Aucun agent d'Etat ne s'en offusquera.
- En cas de doute, appelez le service dont la personne se réclame.
- Soyez toujours vigilant face à des personnes qui vous proposent des services à domicile ; ne recevez pas de démarcheur si vous êtes seul(e).
- Ne signez pas un papier dont le sens n'est pas clair. Vous n'avez pas à vous engager immédiatement car, pour tout démarchage à domicile, un délai de réflexion de sept jours doit vous être accordé.
- Sachez que quelques jours avant l'intervention des agents EDF, GDF et des Eaux pour le relevé de compteurs, un avis de passage est obligatoirement affiché dans votre immeuble.

Si malgré ces recommandations, vous êtes victime d'un vol à la « fausse qualité » ou si vous avez un doute, appelez immédiatement Police Secours en composant le 17 (24h/24 et 7j/7).